



Événement pour les jeunes

Gap Good Game 6 mai 2023 à l'Alparena

GESTION DE PLUSIEURS POINTS DE VENTE À L'ALP'ARENA DE GAP POUR L'EXPLOITATION DURANT UNE JOURNÉE D'ACTIVITÉS DE BUVETTE ET DE SNACK EN "FOOD TRUCK"

- LETTRE DE CONSULTATION -

Madame, Monsieur,

La Commune de GAP organise un événement pour la jeunesse sur la journée du 6 mai 2023 de 10h à 18h et souhaite conclure plusieurs conventions d'occupation précaire non régie par le statut des baux commerciaux dans le but d'exploiter des activités de buvette et snack sous forme de "Food Truck" durant cette journée en proposant la présence de plusieurs prestataires afin d'avoir une offre variée, originale et jeune.

La précarité de l'occupation consentie est liée à la situation de l'espace mis à disposition par la présente convention, lequel est installé sans emprise au sol sur le Domaine municipal, et du caractère exceptionnel de l'activité.

Pour toute candidature, je vous remercie de bien vouloir nous transmettre un dossier complet comprenant :

Lettre de motivation

Liste de références justifiant de votre expérience dans l'exploitation d'une activité de "food truck" souhaitée par la Commune

Détails de vos capacités professionnelles et financières (diplômes, liste des matériels, bilans ou tout document à votre convenance)

Attestation d'assurance

Fiche descriptive complétée

Une photo du ou des véhicules et des services complémentaires que vous proposez dans votre offre

Vous trouverez en pièce jointe le projet de convention d'occupation du Domaine Municipal régissant l'exploitation des lieux.

Si vous êtes intéressé(e), votre dossier de candidature est à retourner **au plus tard le 5 avril 2023 à 11h** par transmission sur support papier ou par transmission électronique (voir modalités en page 3).

Veillez noter que l'analyse s'effectuera de manière globale et sur les critères de choix suivants:

Qualité et variété des produits (salés et sucrés, boissons sans alcool, snack chaud et froid)

Organisation et personnel mis à dispositions

Tarifs de vente proposés

Montant de la redevance proposé

L'esthétique de votre ou vos véhicules Food Truck

Les éléments de décoration et de services proposés (tables, chaises...)

La Commune de Gap pourra envisager une phase de négociation avec la possibilité en fonction de l'attractivité des offres de négocier avec un seul ou plusieurs candidats sur la base des différents éléments de leur offre. A l'issue de cette phase de négociation un deuxième classement sera effectué, le cas échéant, en appliquant les mêmes critères.

Les services se tiennent également à votre disposition pour tout complément d'information nécessaires à votre étude.

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à ce projet et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire,
Le Maire-Adjoint chargé des Marchés Publics

Vincent MEDILI.

Date limite de réception des devis : 5 avril 2023 à 11h

Modalités de dépôt au choix du candidat

Quelque soit le mode de transmission choisi, la candidature doit arriver à destination avant la date et l'heure limites de réception indiquées ci-dessus

-Transmission sur support papier : Les candidats transmettent leur dossier de réponse a la consultation sous pli cacheté portant les mentions :

Dossier de réponse à la consultation :
Exploitation d'activités de Buvette et de Snack "Food Truck"
NE PAS OUVRIR

Ce pli doit contenir dans une seule enveloppe, les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec accusé réception à l'adresse suivante :

Pour une remise par voie postale :
VILLE DE GAP - Direction des Achats et des Marchés Publics
CS 50092
BP 92
05007 GAP Cedex

Pour une remise en mains propres ou par transporteur :
VILLE DE GAP – Direction des Achats et des Marchés Publics
CAMPUS DES 3 FONTAINES
2, ancienne route de Veynes
05000 GAP

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- Transmission par mail sur l'adresse direction.marches-publics@ville-gap.fr

En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée.